

PROVINCE DE HAINAUT - Arrondissement d'ATH
Commune de BRUGELETTE

Enquête Publique : Les projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027

Enquête publique

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
22 Avril 2021	3 Mai 2021	Brugelette, Grand Place, 2a, le 3 Novembre 2021 à 16h.	Administration communale de BRUGELETTE, Mme Véronique GASPARD Grand Place, 2a 7940 Brugelette urba-envir@brugelette.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h à 11h à l'adresse reprise ci-dessus uniquement sur rendez-vous fixé au moins 24h à l'avance.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet :

<https://www.brugelette.be/infos-communales/enquetes-publiques/enquetes-en-cours>

<https://www.brugelette.be/>

<https://www.facebook.com/groups/739351680349733>

Les observations verbales sont recueillies **uniquement sur rendez-vous** par Mme Véronique GASPARD, Conseillère en Aménagement du Territoire, Urbanisme, Environnement et Mobilité, déléguée à cet effet (voir cadre ci-dessus).

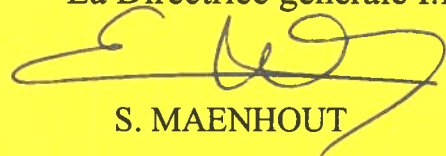
Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :

Les Projets des Plans de Gestion des Risques d'Inondation Via l'outil cartographique : https://lc.cx/2t0k7iB50 Via courriel : prgi.inondation@spw.wallonie.be ou par courrier au : Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, Du SPWARNE Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Brugelette, le 22 avril 2021

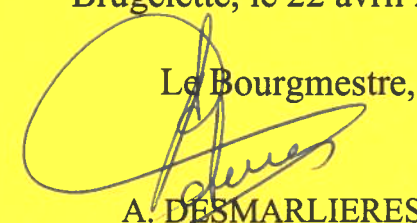
Par le Collège communal,

La Directrice générale f.f.;


S. MAENHOUT



Le Bourgmestre,


A. DESMARLIERES

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier